

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

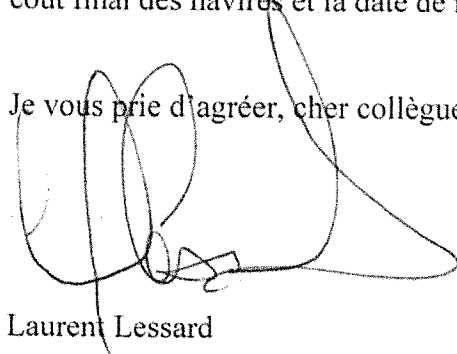
Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 16 février 2017 par le député de la circonscription de Deux-Montagnes au sujet de la construction des deux traversiers de la Société des traversiers du Québec (STQ) au chantier naval Davie.

Le député s'intéresse à trois éléments, à savoir si les rapports peuvent être rendus publics, aux coûts de ces navires et à leur date de mise en service.

La STQ a mandaté un expert indépendant en construction navale afin qu'il émette une opinion sur les demandes de changements déposées par Chantier naval Davie. Toutefois, puisque les conclusions de ces rapports nécessitent des analyses supplémentaires, ils ne peuvent être rendus publics pour l'instant, tout comme le coût final des navires et la date de mise en service de ceux-ci, qui en sont tributaires.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Laurent Lessard

N/Réf. : 20170222-42